



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPLIQUER MAINTENANT LES ACCORDS DE DUBLIN POUR RENOYER LES RÉFUGIÉS QUI SQUATTENT SAINT-LAURENT

Hier, sur l'initiative de la députée Fabienne Despot, un grand nombre de députés UDC et PLR ont déposé une résolution demandant au Conseil d'Etat d'appliquer la loi et de renvoyer donc rapidement les six réfugiés politiques qui occupent illégalement l'église de Saint-Laurent. Aux yeux de l'UDC, il en va de la crédibilité même de nos institutions.

La situation tolérée à Saint-Laurent est un véritable affront à nos institutions démocratiques. La gauche politique – souvent prompte pour réclamer une stricte application de la loi – semble soudain ne plus se souvenir que la Suisse a voté en faveur des Accords de Dublin en 2005 (contre l'avis de l'UDC, mais avec le soutien du PS et des Verts notamment).

L'UDC attend donc du Conseil d'Etat qu'il prenne immédiatement les mesures qui s'imposent pour procéder à un renvoi rapide et sans équivoque des six réfugiés concernés. Notre parti rappelle que par son attitude laxiste, le canton de Vaud envoie un signal à tous les réfugiés refoulés d'Europe. Cet appel d'air doit être évité à tout prix.

Avec nos meilleures salutations

Lausanne, le 25 mars 2015

Contacts :

Fabienne Despot, députée, présidente UDC Vaud, 077 418 55 77
Kevin Grangier, secrétaire général UDC Vaud, 079 432 37 64